

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnementale						
Date de réception :	Dossier complet le : N° d'enregistrement :						
1. Intitulé du projet							
Présentation du projet de reprise de la ferme de la Borde à HEUILLEY LE GRAND (52) avec l'installation d'un jeune agriculteur en Agriculture Biologique							
2. Identification du	o (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)						
2.1 Personne physique							
Nom	Prénom						
2.2 Personne morale	COFA DE LA DODDE						
Dénomination ou raison sociale	SCEA DE LA BORDE Florian GARNIER						
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	FIORALI GARNIER						
RCS / SIRET 8 8 1 3 3 6 6	3 0 0 0 0 1 0 Forme juridique SCEA						
Joigne	ez à votre demande l'annexe obligatoire n°1						
	au des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet						
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)						
Rubrique 46 : Projets d'affectation de	Retournement d'environ 40 hectares de culture de trèfle						
terres incultes ou d'étendues							
semi-naturelles à l'exploitation agricole intensive							
Intensive							
	4. Caractéristiques générales du projet						
Doivent être annexées au présent formu	4. Caractéristiques générales du projet vlaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire						
Doivent être annexées au présent formu 4.1 Nature du projet, y compris les éven	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire						
4.1 Nature du projet, y compris les éven Le projet de Florian GARNIER a été de repr	vlaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire tuels travaux de démolition rendre une exploitation peu éloignée de celle de sa famille pour bénéficier d'un						
4.1 Nature du projet, y compris les éven Le projet de Florian GARNIER a été de repr appui humain et technique et son choix s	vlaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire tuels travaux de démolition						
4.1 Nature du projet, y compris les éven Le projet de Florian GARNIER a été de repr appui humain et technique et son choix s départ en retraite de M. THIRION.	viaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire tuels travaux de démolition rendre une exploitation peu éloignée de celle de sa famille pour bénéficier d'un 'est porté sur la ferme de la Borde à HEUILLEY LE GRAND en Haute-Marne suite au						
4.1 Nature du projet, y compris les éven Le projet de Florian GARNIER a été de repr appui humain et technique et son choix s départ en retraite de M. THIRION.	vlaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire tuels travaux de démolition rendre une exploitation peu éloignée de celle de sa famille pour bénéficier d'un						
4.1 Nature du projet, y compris les éven Le projet de Florian GARNIER a été de repr appui humain et technique et son choix s départ en retraite de M. THIRION.	viaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire tuels travaux de démolition rendre une exploitation peu éloignée de celle de sa famille pour bénéficier d'un 'est porté sur la ferme de la Borde à HEUILLEY LE GRAND en Haute-Marne suite au						
4.1 Nature du projet, y compris les éven Le projet de Florian GARNIER a été de repr appui humain et technique et son choix s départ en retraite de M. THIRION.	viaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire tuels travaux de démolition rendre une exploitation peu éloignée de celle de sa famille pour bénéficier d'un 'est porté sur la ferme de la Borde à HEUILLEY LE GRAND en Haute-Marne suite au						
4.1 Nature du projet, y compris les éven Le projet de Florian GARNIER a été de repr appui humain et technique et son choix s départ en retraite de M. THIRION.	viaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire tuels travaux de démolition rendre une exploitation peu éloignée de celle de sa famille pour bénéficier d'un 'est porté sur la ferme de la Borde à HEUILLEY LE GRAND en Haute-Marne suite au						

#### 4.2 Objectifs du projet

Les objectifs de Florian GARNIER sont de pouvoir vivre de son travail et mettre en avant sa passion pour produire autrement. C'est pour celà qu'il s'est engagé depuis le mois de mars 2020 en agriculture biologique.

Les parcelles de l'exploitation sont regroupées sur un seul site. Le relief est relativement plat et le sol profond. Ces caractéristiques sont favorables à l'agriculture biologique. Il existe également 2 exploitations en agriculture biologique à proximité.

L'assolement sera diversifié : blé, orge, maïs, luzerne, prairies temporaires, soja tournesol, etc... avec une alternance de cultures et de prairies pour faciliter la lutte contre les adventices et les ravageurs et améliorer la biodiversité des sols.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

#### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le travail du sol et les semis seront réalisés dès que l'autorisation aura été donnée par les services de l'Etat.

Tous les éléments paysagers présents seront maintenus (haies sur le pourtour de l'exploitation, haies intra parcellaires, bosquets, arbres isolés et ripisylve). La SCEA DE LA BORDE s'engage également à maintenir la zone humide qui a été diagnostiquée ainsi que les fossés.

Les prairies humides, situées entre la voie de chemin de fer et chemin départemental 26 (ilots 4, 7 & 15, pour une surface totale de 6.20 ha) seront conservées et valorisées par le pâturage ou la fauche.

De plus pour respecter la Directive Nitrates, une bande enherbée d'une largeur minimale de 10 mètres sera conservée de part et d'autre du ruisseau « Les Nouelles ».

## 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'assolement sera diversifié : blé, orge, maïs, luzerne, prairies temporaires, soja tournesol, etc... avec une alternance de cultures et de prairies pour faciliter la lutte contre les adventices et les ravageurs et améliorer la biodiversité des sols.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administ La décision de l'autorité environneme				
Un diagnostic "zones humides" a été réa				
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	rojet et superfi	cie globale de l'opératio	on - préciser les	unités de mesure utilisées
Grand	eurs caractér	istiques		Valeur(s)
La superficie totale de l ' exploitation e le projet, environ 40 ha de culture de tr cultures biologiques et de prairies temp	èfle seront tra			
4.6 Localisation du projet				Principality and a control of the
Adresse et commune(s)			05030	3 7 "25 Lat. 4 7 ° 7 7 ' 1 7 " 97
d'implantation	Coordonne	ées géographiques <sup>1</sup>	Long. 9393	57 25 Lat. 47 97 1 17 97
Ferme de la Borde 52600 HEUILLEY LE GRAND	et c), 7°a), 10°,11°a) to 38°; 43° a) l'article R. l'environne Point de co Point d'arr	lépart :	Long °	'"_ Lat ° ' " '" _ Lat ° ' "_
John State of State o	oignez à voti	re demande les anne	exes n° 2 à 6	
4.7 S'agit-il d'une modification/extens 4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?				Oui Non X
4.7.2 Si oui, décrivez sommairemer différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été auto	exploitation de la fern reprise de cette exploi engagement de conve mars 2020). Le dossier d'installat été élaboré avec la Ch	ne de la Borde à itation a été réa ersion à l' agri tion (Plan de dé ambre d' Agri ion départeme	e jeune agriculteur sur l' la partir du mois de mai 2020. La alisée via la SAFER avec un culture biologique (engagement de eveloppement de l'Exploitation) a culture de la Haute-Marne et a été intale d'Orientation Agricole	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
ou à proximité :  D'un site Natura 2000 ?	X		Plus de 2 kms du site natura 2000 n°FR2100248 "Rebord du plateau de Langres à Cohons et à Chalindrey"
D'un site classé ?		X	

# 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez comp	Veuillez compléter le tableau suivant :					
Inciden	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel		
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		×			
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	X		20ha déja drainés et 20 autres ha autorisés. (deux bassins versants différents)		
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		X			
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X			
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X			
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		×			

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	Maintien de l'état agricole
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	X		Retournement de culture de trèfle pour la mise en place de cultures biologiques
approuvés	ences du projet identi ? Non X Si oui, décri			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
	Annual to get already manual and address regulation and produced and annual to the second and annual to the second and annual to the second annual to the se			
	nces du projet identifi Non X Si oui, décri			ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? :

né	l Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effet gatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre e annexe traitant de ces éléments) :	
Flo Il so ave La :	7. Auto-évaluation (facultatif)  regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation vironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.  rian GARNIER s'est installé en agriculture biologique pour répondre à la demande de la société. ouhaite également faire évoluer son exploitation vers de la vente directe des produits et approvisionner les circuits locaux ac de la farine, de l ' huile, etc L ' agriculture biologique fait partie de son projet de vie.  SCEA de la BORDE a répondu favorablement à la demande d ' évaluation environnementale proposée par la DDT52. Au gard des faibles contraintes environnementales existantes, elle souhaite obtenir l ' accord pour la mise en place du projet de ournement.	
	8. Annexes	
8.	8. Annexes  1 Annexes obligatoires	
8.	1 Annexes obligatoires Objet	
8.	1 Annexes obligatoires	
8. 1 2	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	2
1	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	2
1 2 3	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	2
1 2 3	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	2
1 2 3 4	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a], 6°a], b) et c], 7°a], b), 9°a], b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours	2

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexe parties auxquelles elles se rattachent	
Obje	et
9. Engagement	t et signature
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-de	essus X
Fait à HUMES	le, 26/03/21
Signature	
Signature	